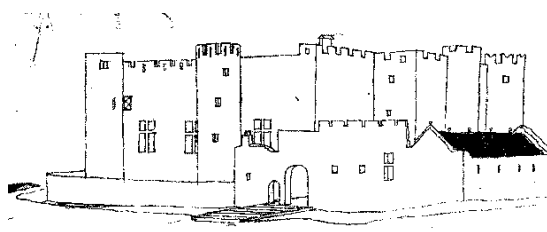


OLLOIX / INFOS

Bulletin municipal de la commune d'Olloix
été 2006



Le mot du Maire

Chers Olloisiennes et Olloisiens, chers amis,

Les **travaux d'aménagement de la traverse** s'achèvent, ce qui est un soulagement pour tous. Tous les travaux devraient être terminés courant octobre si, comme promis, France Telecom intervient bien début septembre.

Je dois, tout d'abord, remercier les riverains pour leur patience et parfois pour leur sérénité ! mais aussi, les olloisiens qui, pendant de longues semaines ont été contraints d'emprunter la déviation ou de laisser leur véhicule à l'entrée du bourg.

Ce chantier – reconnaissons le – s'est moins bien passé que le précédent. Il était certainement techniquement plus délicat en raison du nombre très élevé de réseaux et de la présence du rocher. Il s'est aussi déroulé avec plus d'aléas : des orages d'une rare violence ont perturbé les travaux et inondé certains bâtiments riverains, le réseau d'assainissement existant s'est avéré (après contrôle caméra) dans un état beaucoup plus dégradé que dans la partie amont, ce qui a créé bien des difficultés et nécessité des réparations parfois très importantes ; enfin, le groupement d'entreprises, pourtant toutes compétentes, ne s'est pas toujours montré à la hauteur des problèmes posés, et aussi réactif que la situation l'exigeait !

Pour autant, les dossiers initiés par l'équipe municipale ont sérieusement avancé depuis le début de l'année :

C'est le cas de la **création du SIVOS** (cf. page 5) qui assure désormais la compétence scolaire et a lancé les travaux d'extension de **l'école intercommunale dite de la Monne** à St Saturnin, et qui a mis au point avec la FETREP **un transport scolaire à partir d'OLLOIX** dès cette rentrée.

C'est aussi le cas de **la médiathèque en réseau**, (cf. page 5) ouverte dans l'ancienne salle du Conseil et qui fait l'objet d'un projet d'aménagement du rez de chaussée bas de la mairie.

C'est encore le cas du **réseau d'eau**, (cf. page 9) qui a vu d'importants travaux d'amélioration : la nouvelle conduite de distribution posée dans la traverse, l'installation d'équipements de régulation de la pression et du débit, de dispositifs de protection et de contrôle pour le réservoir communal, etc.

Enfin, la commune est impliquée dans des études et procédures toujours aussi nombreuses et prenantes : la mise à jour de notre **Programme d'Aménagement de Bourg**, (cf. page 10) avec notamment le projet concernant la place de la Charreyrade et la rue sous les jardins, la réalisation d'un **diagnostic assainissement**(cf. page 8) et la mise à jour et à l'enquête du **schéma général d'assainissement** ; la participation au **Plan Local d'Habitat**(cf. page 11) élaboré par la Communauté de Communes des Cheires et le lancement du **Schéma de Cohérence Territorial (SCOT)** (cf. page 11) dans le cadre de notre participation au SEPAC (Syndicat du Grand Clermont). Toutes ces études permettront, à différentes échelles, de planifier notre développement futur en bénéficiant des financements mis en place par l'Etat, la Région ou le Département.

L'équipe municipale, comme vous le constatez en lisant ce bulletin, est donc toujours au travail, même si le temps consacré à la commune n'est pas toujours très « apparent » dans l'esprit de certains !

Je vous souhaite une bonne fin d'été et une bonne rentrée,
bien amicalement,

Le Maire, Bernard Faye



La vie communale

Fonctionnement de la Mairie

La mairie est ouverte au public le mardi après midi de 14h à 18h, le vendredi de 16h à 19h et le premier et le troisième samedi de chaque mois de 9h à 11h.

Permanence de Monsieur le Maire

Les 1^{er} et 3^{ème} vendredi de chaque mois, Monsieur le Maire assure une permanence en mairie, de 17 h à 19 heures.

Cérémonie du 8 mai

C'est par un temps maussade que quelques Olloisiens se sont retrouvés au monument aux morts pour rendre hommage aux victimes de la seconde Guerre Mondiale en observant, après le dépôt de la gerbe, une minute de silence à la mémoire des disparus. Ils se sont ensuite retrouvés au préau autour du pot de l'amitié offert par la mairie.



Le CCAS et le repas des anciens

C'est le dimanche 14 mai 2006 qu'a eu lieu, à la Maison de la Monne, organisé par le CCAS et sous la présidence de M. le Maire, le traditionnel repas des anciens.



Le repas des anciens, à droite Mme Labaune et M. Bourseire les doyens du village d'Olloix

La médiathèque

Le mois de mars a vu naître l'antenne olloisienne de la médiathèque en réseau de la Communauté de Communes les Cheires. Née de la volonté des élus de la commission Vie Locale convaincus de la nécessité de créer ou recréer des lieux d'échange et de rencontre pour les gens des villages toutes origines confondues, autour de la culture et du livre, sans oublier les autres supports. Le point-lecture d'Olloix vous accueille tous les mardis de 16 heures à 18 heures et le premier et troisième samedi du mois de 9 heures à 12 heures.

Une carte de prêt nominative est délivrée gratuitement sur présentation de la carte d'identité. Y est joint le règlement intérieur qui stipule les différents points garants d'un bon usage (durée des prêts ...). Chaque commune dispose d'un fond propre, ainsi que des collections tournantes de la Bibliothèque Départementale de Prêt, régulièrement renouvelées, et des acquisitions des Cheires.

Les points lectures sont mis en réseau par intra-net (vous pouvez aller emprunter un livre dans chacune des onze communes de la Communauté, ou réserver un ouvrage déjà sorti...). Ils sont animés par une professionnelle recrutée tout spécialement: Mme Valérie LE POSTEC. Mais rien n'aurait été possible sans l'implication, la bonne volonté et le savoir-faire des bénévoles qui assurent le fonctionnement des antennes. A Olloix, ce sont : Mmes Christiane CHANDEZON,



Inauguration de la médiathèque le 7 mars 2006

Michèle LECOMTE, Liliane TARDIF et Mr Yvon POREE qui assure la permanence du samedi.

Côté animation, un après-midi contes a réuni les bénévoles ainsi que de nombreux parents et enfants le 14 juin sous le charme d'une conteuse qui a enchanté (et fait chanter en chœur) petits et grands. L'après-midi s'est terminé à la grande joie de tous par un goûter offert par l'association Olloisirs, associée au projet. D'autres animations seront régulièrement organisées à Olloix dans le cadre de la médiathèque, ainsi que dans les autres communes selon le principe du réseau. Vous en serez avertis au moment voulu.

L'école

Le SIVOS de la Monne

Le regroupement pédagogique intercommunal avec les communes de Cournols et de St-Saturnin a pris officiellement naissance par un arrêté de M. le Préfet en date du 24 janvier 2006 créant le SIVOS de la Monne (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

L'école de St SATURNIN devient donc l'unique école publique de rattachement des enfants d'OLLOIX. Cependant, les élèves inscrits dans d'autres écoles peuvent terminer dans ces établissements le cycle engagé comme d'ailleurs les nouveaux petits frères ou sœurs.

Les travaux d'extension du groupe scolaire de St SATURNIN, qui prend désormais le nom d'école de la Monne, ne seront achevés que pour la rentrée scolaire 2007 : c'est donc seulement à cette date que de nouvelles inscriptions seront possibles dans l'école de la Monne. Dans l'attente, l'inscription des élèves dans d'autres établissements reste autorisée.

La création du SIVOS ouvre droit à la commune d'OLLOIX de disposer **dès la rentrée scolaire de septembre 2006, d'un ramassage**

scolaire spécifique (pour tout enfant scolarisé de plus de 3 ans).

Après négociation avec la FETREP, il a été décidé que le car scolaire partirait d'OLLOIX chaque matin pour se rendre directement à l'école de St SATURNIN, puis à St AMANT-TALLENDE, pouvant ainsi acheminer **les élèves du collège St Joseph, et des écoles primaires de St AMANT-TALLENDE (St Cécile compris).**

Les horaires fixés par la FETREP seraient les suivants :

- départ Olloix (bascule) aux environs de 7h55 le matin.
- retour Olloix (bascule) aux environs de 17h15 le soir.

La participation financière demandée aux familles par la FETREP serait de **12 € par mois et par élève, payés trimestriellement.**

Une enquête a été faite auprès des parents concernés pour connaître les effectifs prévisibles, les suggestions émises par les parents ont été transmises à la FETREP.

L'extension de l'école de la Monne.

Les effectifs actuels du groupe scolaire de St SATURNIN ne permettent pas de recevoir de

nouvelles inscriptions, alors même que le regroupement pédagogique qui a pris réalité au début de cette année 2006 laisse espérer de nouveaux élèves provenant de Cournols et d'Olloix. Par ailleurs, l'enseignement s'effectue aujourd'hui dans des conditions difficiles :

- une classe abritée dans un préfabriqué comportant un poteau central,
- deux classes logées dans le bâtiment de la mairie et donc déconnectées du groupe scolaire principal.

C'est pour cette raison, qu'a été prévue une restructuration complète des locaux permettant à la fois :

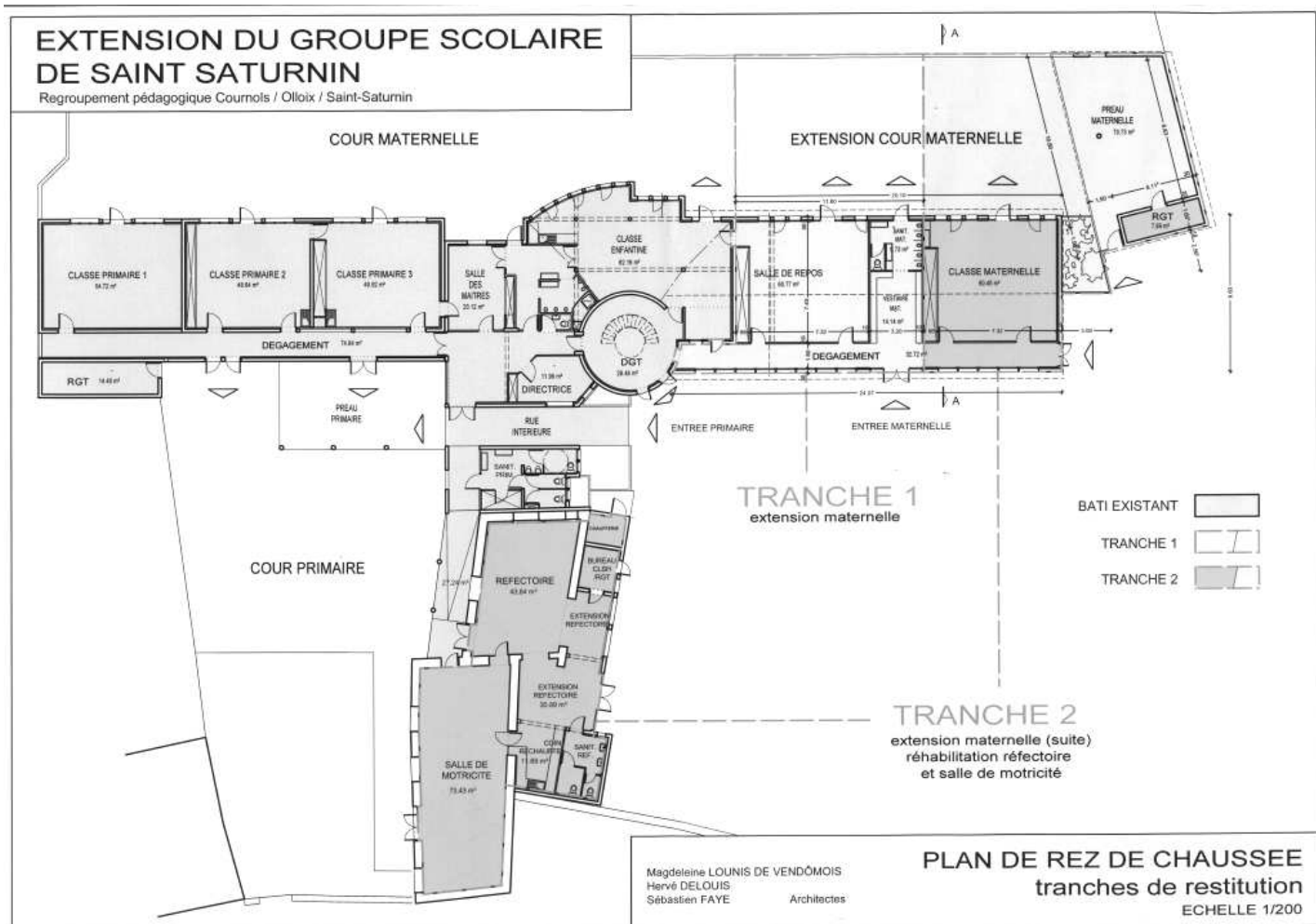
- d'accueillir les nouveaux effectifs issus des 3 communes du SIVOS
- de transférer les classes logées dans l'ancienne école et dans le préfabriqué dans de nouveaux locaux liés au groupe scolaire principal ;

- enfin d'améliorer le fonctionnement même de l'école et du CLSH.

Le projet, confié à une équipe de jeunes architectes de la Communauté des Cheires, a été approuvé par le SIVOS. Il doit se réaliser par tranches successives au fur et à mesure de l'obtention des financements possibles.

La première tranche comporte la création d'une salle de classe maternelle accompagnée d'une salle de repos, de sanitaires et vestiaires, d'un préau pour les petits, ainsi que différents travaux d'aménagement des locaux de la cantine et de la cour maternelle.

La consultation des entreprises doit être réalisée pendant l'été, les travaux devant commencer vers la fin de l'automne pour une livraison en juillet 2007.



Le budget de la commune

Le compte administratif de l'année 2005 (c'est-à-dire le budget réellement réalisé en 2005) a été présenté le 22 février 2006 et voté à l'unanimité par le Conseil municipal, comme c'est l'usage. M. le Maire n'a pas pris part au vote. Le compte administratif présente un excédent global de 59 998 € ce qui a été possible **sans aucun emprunt sur l'année 2005** et en ayant remboursé l'emprunt court terme de 100 000 € effectué en 2004 pour couvrir les avances de subventions.

Le budget primitif a été présenté au Conseil municipal et approuvé à l'unanimité le 29 mars 2006.

Budget principal de la commune :

Section de fonctionnement

- elle atteint 211 390 €, soit une très légère augmentation de 9914 € par rapport à 2005. Cette augmentation s'explique en grande partie par l'augmentation de charges due à la mise à disposition, une journée par semaine, de la secrétaire de mairie pour l'EPIC (Office de Tourisme).

Ce budget permet de dégager 36 000 € pour alimenter la section d'investissement et 4119 € pour alimenter le budget du SIVOS (lire l'article sur ce point page X)

Section d'investissement

- elle s'équilibre à 659 151 € ce qui couvre :
 - la seconde tranche de la traverse
 - l'acquisition de matériel complémentaire de déneigement
 - le remboursement de l'emprunt court terme contracté pour couvrir le FCTVA des travaux afférents à la 1^{re} tranche de la traverse.
 - Ces investissements s'appuient sur des recettes constituées principalement de notre propre autofinancement, de subventions importantes et d'emprunts que nous détaillons ci-dessous.

Le budget de l'eau

Le budget s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 29192 € dont 11778 € servent à couvrir des travaux payés en 2005 sur le budget principal.
- En section d'investissement à 151 717 euros, correspondant au programme de renforcement du réseau dans la seconde tranche de la traverse, à la mise en place de dispositifs de contrôle dans le réservoir et de régulation dans le bas du village. Un achat important d'une trentaine de compteurs neufs est également prévu.

Les recettes sont constituées de l'autofinancement, de subventions et d'emprunts court terme pour couvrir notamment le FCTVA.

Budget de l'assainissement :

Le budget s'équilibre :

- en section de fonctionnement à 23 059 €,
- en section d'investissement à 78947 € dont 49 733 € consacrés à la traverse du bourg (assainissement pluvial et collecteur des fontaines) et 13575 € pour la réalisation d'un diagnostic assainissement et la mise à jour et à l'enquête de notre schéma d'assainissement. Les recettes proviennent de subventions, de l'autofinancement et d'emprunt court terme couvrant notamment le FCTVA

Le budget du CCAS

Il a été voté, sans grand changement par rapport à l'année précédente.

Financement des travaux d'investissement

Ces travaux très importants ne pourraient pas être effectués sans l'aide financière de nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région et le Département. A titre indicatif, pour la traverse, ces trois partenaires financent près de 70 % des travaux engagés et pris en compte dans le budget de la commune.

L'Etat participe par le biais d'une dotation d'équipement de 60 000 € à laquelle s'ajoute une subvention exceptionnelle de 15 000 € obtenue par Louis Giscard d'Estaing, notre député, au titre de sa réserve parlementaire.

La Région apporte sa contribution sur le traitement des espaces publics pour un montant de 32 000 €.

Le Département est le principal contributeur, c'est lui qui permet la réalisation de l'opération en apportant :

- 115 380 € au titre de la traverse,
- 34 840 € pour les travaux d'amélioration de la distribution d'eau potable,
- 72 965 € pour le traitement des espaces publics, sans compter l'aide apportée au niveau de l'enfouissement des réseaux et de l'éclairage public mobilisée par le SIEG.

Le FCTVA permettra de récupérer en 2008 une partie de la TVA payée par la commune, soit 90 000 € représentant 15.482% du montant des travaux engagés.

Les emprunts court terme, sont réalisés pour couvrir :

- le FCTVA qui sera remboursé par l'Etat à l'automne 2008,
- une part de l'autofinancement non mobilisable sur le budget, cet autofinancement atteignant cette année près de 200 000 €.

Le souci de l'équipe municipale a été de ne pas priver la commune de ses capacités futures de financement et de lui permettre de réemprunter, si nécessaire, dès 2009. C'est pour cette raison que les emprunts sont tous des emprunts court terme.

Après mise en concurrence des principaux établissements financiers, c'est le Crédit agricole qui a été retenu. Des prêts ont ainsi été contractés au mois de juillet, pour le FCTVA pour un montant de

93 500 €, remboursable en une seule fois fin 2008 et pour couvrir le complément d'autofinancement nécessaire pour 77 800 € à rembourser sur les 5 prochains exercices budgétaires. On remarquera que cette somme correspond à peu près au montant viré à la section d'investissement sur le compte principal pour deux années budgétaires, sans compter les sommes épargnées sur les budgets annexes. Ces prêts peuvent, par ailleurs, être remboursés de façon anticipée sans frais.

Enfin, la ligne de trésorerie a été renouvelée et permettra, si nécessaire, d'absorber le retard de remboursement des subventions.

Les travaux en cours

L'assainissement

Diagnostic assainissement et l'actualisation du schéma général d'assainissement.

En 1997, parallèlement à l'étude du Plan d'Occupation des Sols, un premier schéma général d'assainissement approuvé par les services de l'Etat et du Département avait été réalisé.

Ce document a permis, en son temps, de localiser et de programmer les stations de traitement (d'épuration) ainsi que les travaux d'assainissement de différents quartiers (Grandchamp, la Fontaine, la Croze, etc) en leur assurant un financement très avantageux pour la commune. Beaucoup de ces travaux étant aujourd'hui réalisés, il est logique d'actualiser l'ancien document. Cette actualisation est également nécessaire pour satisfaire les règles d'obtention des aides financières qui ont changé depuis juin 2005 : pour accorder leurs aides le Conseil général et l'Agence de Bassin exigent désormais qu'un schéma général d'assainissement s'appuyant sur un diagnostic technique

précis soit réalisé et soumis à une enquête publique.

Pour réaliser cette étude, une consultation de bureaux spécialisés a eu lieu dans les derniers mois, aux termes de laquelle le cabinet SAFEGE Environnement a été retenu. Des aides financières ont été demandées au Conseil général et à l'Agence de Bassin. Cette étude sera réalisée dès l'obtention de ces aides, pour un montant égal à 14 230 € hors taxes en ce qui concerne l'étude « diagnostic » subventionnée à hauteur de 4 269 € par le Conseil général et de 7 115 € par l'Agence de bassin Loire Bretagne, et en ce qui concerne la mise à jour du schéma d'assainissement pour un montant égal à 3 000 € subventionné à hauteur de 900 € par le Conseil général et de 1500 € par l'Agence de Bassin.

L'étude devra mettre en évidence les améliorations à apporter au réseau d'assainissement et plus particulièrement à la collecte des eaux parasites (captage des fontaines ou sources) et au comportement du réseau pendant les orages.

Les conclusions de l'étude permettront d'établir une programmation pluri-annuelle des travaux d'optimisation du réseau, et des extensions projetées. Elle déblocquera aussi les travaux du secteur de la CROZE et de la rue sous les jardins, dont l'avant-projet établi en 2005, n'a pu être pris en compte par nos partenaires financiers pour les raisons citées ci-dessus.

Rappelons que le principe retenu est de collecter dans un réseau unitaire les eaux vannes et pluviales du centre bourg en essayant de distraire les eaux parasites en les conduisant directement vers le Ris et de traiter par un assainissement séparatif les extensions de bourg, c'est-à-dire les zones NA du POS.



Histoires d'eaux

Renforcement du réseau d'eau potable dans la traverse

Les travaux de mise en place d'une nouvelle conduite d'eau potable dans la partie aval de la traverse de bourg s'achèvent ! L'ancienne conduite construite dans les années 50, était très abîmée et comportait de nombreuses fuites notamment au niveau des bouches à clés commandant les branchements individuels. L'état de ces branchements a d'ailleurs été vérifié, les branchements défectueux étant repris complètement. Certains riverains ont également profité des travaux pour desservir d'anciens bâtiments destinés prochainement à l'habitation : une petite dizaine de branchements nouveaux ont ainsi été créés.

Ces travaux permettront certainement de faire des économies non négligeables sur le réseau de distribution.

Un dispositif tout neuf et très performant de régulation de la pression a également été installé au niveau de la rue de la Charreyrade. Ce dispositif, qui remplace l'ancien détendeur à membrane devenu obsolète, devrait protéger efficacement les branchements individuels situés en aval.

Une vérification de la propreté des filtres situés sur les compteurs est néanmoins nécessaire, car des grains de sables ont pu s'infiltrer dans le réseau au moment du branchement : demander à l'employé municipal de le vérifier.

Les travaux sur le réservoir d'eau et sur la conduite d'alimentation

Des travaux ont été réalisés, sur le réservoir d'eau potable. Ils consistent à une mise à la terre générale des différents équipements électriques de façon à éviter les dégâts occasionnés par la foudre qui atteint trop souvent le dispositif de traitement de l'eau comme les équipements de comptage ou de détection. Ces équipements modernes, qui permettent déjà d'affiner les paramètres de consommation de l'eau, doivent très

bientôt permettre d'alerter les responsables dès que se produit un dysfonctionnement et donc bien avant que celui-ci soit repéré par une analyse diligente par la DDASS ou que l'eau vienne à manquer aux robinets du haut du village comme c'est le cas actuellement.

Enfin, suite aux périodes de sécheresse successives, le réservoir d'OLLOIX, comme les réservoirs situés en amont, ont été équipés de dispositifs permettant de couper l'alimentation en eau si les réservoirs sont pleins, supprimant ainsi le trop plein, de façon à préserver au maximum la ressource située en amont. Ce dispositif, déjà mis en place dans de nombreux réseaux de notre Département, se heurte aujourd'hui au mauvais état de notre conduite d'alimentation : celle-ci mise en charge ne résistant pas à l'augmentation de pression, pourtant assez faible. La remise à neuf de cette conduite devra donc être prévue à terme, des dispositifs de régulation de la pression pouvant être envisagés à plus ou moins court terme.

Quelques éléments statistiques

L'analyse fine du service de l'eau sur la campagne 2005/2006 montre tout d'abord une augmentation sensible du volume d'eau consommée.

Il est vrai que le nombre d'abonnés a augmenté, on compte actuellement 213 abonnés dont 104 résident de façon permanente à Olloix (48,8%)

La consommation moyenne par abonné est de 109 m³. Les résidents secondaires et les personnes seules consomment peu, moins de 60 m³, les exploitants agricoles dépassent presque tous 800 m³, la Maison de la Monne 1400 m³, la commune de Montaigut le Blanc pour la consommation d'eau du village de Chazoux 3096 m³.

Les abonnés résidant à titre principal à Olloix consomment en moyenne 121 m³, ce qui leur coûte 1,03 € par m³, abonnement et taxe FNDAE compris

Le prix moyen du m³ d'eau reste à Olloix très raisonnable : il est de 1.17 € le m³

Les travaux en projet

La restructuration de la mairie : aménagement de la médiathèque.

La création de la médiathèque en « réseau » par la Communauté de communes Les CHEIRES nécessite de mettre à disposition des utilisateurs et des animateurs bénévoles, des locaux adaptés. La salle de réunions du Conseil, qui fait provisoirement fonction de médiathèque, ne pouvant être une solution définitive, un projet a été étudié par Mr VERNET architecte et approuvé tant par le Conseil municipal que par nos partenaires responsables de la médiathèque en réseau.

Ce projet consiste à aménager le local rangement situé en dessous de la salle du Conseil en la faisant communiquer avec la salle du préau. Une cloison mobile permettant soit de fonctionner en « grande salle » soit d'isoler une salle d'activités consacrée à la médiathèque. Le projet prévoit aussi de reprendre l'escalier d'accès à la cave et de créer un véritable accès public depuis le hall vers la salle du préau. Des sanitaires aux normes modernes sont aussi prévus au rez de chaussée bas ainsi qu'un vrai local d'archives pour la mairie. Ce projet inclut aussi le changement des menui-

series du préau ainsi qu'un « relookage » du préau et du hall d'entrée de la mairie.

D'un montant total estimé de 84 000€ hors taxes, ce projet ne peut être réalisable qu'avec des aides financières substantielles : l'Etat nous a déjà accordé une dotation de 25 200 € soit 30% de la dépense, mais il nous faut aussi le concours du Département et de la Région que nous solliciterons dans le dernier trimestre de cette année. En tout état de cause les travaux ne pourront être engagés qu'après obtention de ces subventions et dans le second semestre 2007.

Le déneigement et le traitement des accès à OLLLOIX.

Le tracteur communal a été équipé d'une nouvelle lame de déneigement qui peut désormais être commandée par un système de vérin depuis la cabine. Ce système plus adapté que la fixation sur l'ancienne fourche du tracteur devrait rendre cet engin plus maniable facilitant ainsi le déneigement des rues étroites. La dépense d'un montant total de 5 560 € HT a été subventionnée à 80 % par le Département.

Concernant la route des ravins et celle des Gorges de la Monne, le maire est intervenu en janvier dernier pour demander au Conseil Général différentes améliorations :

- La pose de glissières de sécurité complémentaires a été décidée lors d'une commission permanente du Conseil général début juillet.
- L'installation, comme dans le passé, de barrières pare neige sous forme de filets plastiques semble acquise... !

- Le car scolaire ne passera plus par les Gorges de la Monne à partir de la rentrée, évitant ainsi un circuit toujours déneigé tardivement !

Concernant la reprise du revêtement de la RD 150, dite route de Grandchamp, celle-ci nous est promise sur le budget 2007, et avant l'été.

Les différents projets des Cheires qui intéressent les habitants d'OLLLOIX

- **Création d'un giratoire** au lieu dit la JONCHERE c'est-à-dire à l'intersection de la RD 13 (du col de la Ventouse à l'autoroute A 75) avec la RD 786 (vers Le Crest et Monton). Ce giratoire à 5 branches, réalisé par le Conseil général, sera accompagné de la création d'une aire de co-voiturage, d'un arrêt de bus et d'un panneau d'information. Une voie spécifique permettra d'accéder à la station service en venant d'OLLLOIX, l'accès actuel étant condamné pour des raisons évidentes de sécurité. Tous ces travaux annexes sont diligentés par la Communauté de Communes.

- **Aménagement de la base nautique d'AYDAT** dont le programme est détaillé dans le dernier journal des CHEIRES, les Olloisiens pourront y pratiquer différents sports nautiques dès l'été 2007 : voile, aviron, canoé, etc

L'urbanisme

Mise à jour d'un nouveau Programme d'Aménagement de bourg.

L'étude du 1° programme d'aménagement de Bourg a été réalisée en 1997 par le cabinet MORAND TOLLA. Ce document consiste à planifier et à programmer pour 5 à 10 ans les actions de requalification des bourgs ruraux, tels l'aménagement des espaces publics, l'acquisition de parcelles à l'intérieur des villages pour réalisation de stationnement ou d'espaces verts, le traitement des abords des logements sociaux, la remise en état du petit patrimoine etc. La réalisation de ce document est indispensable pour solliciter les aides financières de l'Etat, de la Région et du Département et la commune d'Olloix en a largement profité en obtenant quasiment chaque année des dotations et subventions.

Aujourd'hui, la plupart des actions prévues dans le 1° PAB sont réalisées et il convient de mettre au point un nouveau document. Le Con-

seil municipal a confié les études au cabinet BAUTIER RANOUX pour un montant total de 15 200 € HT. Une dotation de 9120 €, représentant 60 % de cette somme, a été obtenue de l'Etat en mai dernier.

Le relevé topographique de la place de la Charreyrade, de la rue sous les jardins et du nouveau cimetière s'effectue en parallèle pour concevoir les travaux d'aménagement futurs.

L'étude devrait s'effectuer d'ici la fin de l'année 2006 et ses conclusions principales feront l'objet d'une présentation aux Olloisiens par le cabinet d'étude.

Par ailleurs, le Conseil Général vient de lancer une nouvelle procédure, qui consiste à sélectionner et classer des « villages remarquables », qui feront l'objet d'un programme particulier d'aides et d'attentions de la part du Département. Le Maire a aussitôt déposé un dossier de candidature. Le Département prévoit début septembre une visite sur le terrain, en présence des représentants de l'Agence Départementale de

Développement Touristique et du Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement. (CAUE).

Plan Local d'Habitat

Ce document de programmation élaboré à l'échelle intercommunale a pour objet de planifier les interventions en termes d'habitat et de logement pour les 5 à 10 années qui viennent. Ce plan qui doit être validé par les communes, par les services de l'Etat et par le Conseil Général sera mis en œuvre par la Communauté de Communes Les CHEIRES qui assure pour le compte des communes la compétence « Habitat ».

Le scénario retenu est basé sur une politique volontariste :

- en matière de maîtrise du foncier et de programmation de logement
- en matière d'équipement et de transport
- en matière de qualité architecturale et paysagère
- en matière touristique

Pour le secteur qui nous concerne, qui comprend les communes d'OLLOIX, de CURNOLS, du VERNET Ste MARGUERITE et de SAULZET le Froid les objectifs opérationnels sur 6 à 10 ans, portent sur :

En matière d'habitat :

- Sortir de la vacance une dizaine de logements dont 2/3 en locatif
- Mettre en service une vingtaine de logements sociaux
- Accueillir un projet tous les 2 ans de gîtes ou de chambres d'hôtes.

En matière d'urbanisme :

- Mettre l'accent sur la réhabilitation du parc existant
- Etudier la faisabilité de petites opérations de logements locatifs
- Mener une politique architecturale exigeante

En matière de politique d'accompagnement :

- Améliorer l'accessibilité aux services et aux écoles
- Maintenir et développer les lieux de vie des communes (auberge, etc.) qui représentent aussi un enjeu sur le plan touristique

La commission Habitat doit d'ici la fin de l'année arrêter une programmation chiffrée plus détaillée, proposée par le bureau d'étude et la faire adopter par la Communauté de Communes et les communes.

Pour Olloix, les différentes possibilités seront évoquées dans le cadre de la réflexion en cours sur le PAB et soumises à la commission habitat.

Schéma de Cohérence Territoriale.

Le Schéma de Cohérence Territoriale ou SCOT, est un document d'urbanisme destiné à remplacer l'actuel Schéma directeur de l'agglomération Clermontoise, il est mis en œuvre depuis le début de l'année par le SEPAC, Syndicat mixte d'Etude et de Programmation de l'Agglomération Clermontoise rassemblant toutes les communautés de communes et Clermont Communauté qui constituent le « Pays du Grand CLERMONT », soit 401502 habitants et 106 communes.

La communauté de communes Les CHEIRES participe activement à l'élaboration du SCOT et dispose de 2 sièges au bureau du SEPAC occupés par Jean Marc JUILHARD et Bernard FAYE.

Destiné à définir le développement et l'aménagement du Grand Clermont pour les 15 années à venir, le SCOT est un outil de cohérence et un cadre de référence auquel les Plans locaux d'Urbanisme (PLU et anciens POS) devront se conformer.

Au-delà de la politique économique (industrie, commerce, tourisme, agriculture) et de la stratégie en matière d'habitat, le SCOT doit aussi encadrer la politique des transports et des grandes infrastructures, la préservation et la mise en valeur des grandes entités paysagères que constituent les espaces « naturels » et la localisation des grands équipements publics ou de services.

Claude CHIGOT, adjoint au maire de St SATURNIN anime la commission « Solidarité et cohésion sociale ».

L'élaboration du SCOT doit durer 3 ans avant qu'il soit approuvé par le SEPAC, après validation par les services de l'Etat et après concertation et enquête publique.

Le patrimoine communal



La procession St Jean Baptiste en juin 1944

L'église St-Jean Baptiste d'Olloix

La préservation de notre église est un sujet cher au cœur de nombreux Olloisiens, que ce soit par attachement sentimental, intérêt historique ou culturel. C'est pourquoi, en février dernier M. François VOINCHET, Architecte en Chef des Monuments Historiques, est venu la visiter sur l'invitation de M. le Maire, afin d'en effectuer ensuite un diagnostic complet. Les travaux de réhabilitation des murs extérieurs et des toits ainsi que le drainage du sol côté nord ayant été réalisés au cours des années précédentes, il faut maintenant envisager la restauration intérieure de l'édifice.

M. VOINCHET n'a pas caché que cela allait représenter des sommes très importantes, ne serait-ce que pour restaurer les peintures primitives du chœur et des chapelles, mais aussi et surtout pour remédier à l'affaissement du sol côté sud qui a entraîné l'apparition de fissures au niveau des murs et des plafonds au fil du temps, entre autres travaux à envisager.

Suite à cette visite, il a fait parvenir en mairie un premier devis concernant la proposition pour l'étude préalable d'un montant de : 35 982.46 euros TTC. Cette étude comporte dans un premier temps des sondages divers et des analyses géotechniques effectués par des entreprises spécialisées dans la restauration de monuments historiques, gage d'un travail efficace et de qualité.

Ainsi que l'a fait remarquer Mr le Maire lors du dernier conseil municipal, il est bien évident que la commune ne pourra pas faire face seule à cette dépense. C'est pourquoi les membres du Conseil lui ont donné l'autorisation de procéder à la recherche des organismes qui pourraient participer au financement de ce projet comme la DRAC ou

le Conseil Général, afin d'avoir une idée plus précise des possibilités en ce domaine.

L'inventaire communal

Le directeur de l'office de tourisme LAVE a mis en place avec la collaboration des élus qui s'intéressent ou qui sont représentants pour leur commune, des questions touchant au tourisme, plusieurs commissions qui ont pour but d'initier un certain nombre de projets qui s'adresseront non seulement aux touristes de passage l'été, mais aussi aux habitants de la Communauté de Communes. Un de ses projets est de dresser un inventaire le plus complet possible des patrimoines de chaque commune. Une personne de référence par municipalité est donc chargée de collecter les informations nécessaires. C'est Edwige BASSET (membre de la commission Animation/Culture), qui, à Olloix, a effectué ce travail qui se présente en trois volets : inventaire du patrimoine naturel, patrimoine historique, et patrimoine humain. Le but est ensuite d'adapter les actions touristiques au mieux par rapport aux particularités et caractères de chaque village, car on ne peut bien parler que de ce que l'on connaît bien. Les balades nocturnes organisées durant l'été entrent dans cet optique et en sont un premier pas plutôt réussi.

A ce sujet, il nous manque certaines informations : la date de construction de la chapelle de la Vierge en haut du village et la raison de son édification. L'itinéraire qu'empruntait la procession consacrée à St Jean Baptiste, à quelle date a-t-elle cessé, et pourquoi ? Si vous avez ces connaissances, merci de nous les faire savoir en mairie.

Informations diverses

L'ADSL à Olloix

Depuis fin juin, l'ADSL est à Olloix. Tous les habitants peuvent donc se connecter à l'Internet rapide. Olloix n'étant pas dans une zone dégroucée, il faut donc conserver son abonnement auprès de l'opérateur historique France Télécom.

Le répartiteur d'Olloix est situé rue des trois puits dans le milieu du pays. C'est la distance entre ce répartiteur et le domicile de l'abonné qui intervient sur les performances de l'ADSL. Il semble que même pour les abonnés les plus éloignés c'est à dire ceux de Grandchamp, il n'y ait pas de problèmes.

Le site Internet d'Olloix

La commune d'Olloix possède un nouveau site Internet à l'adresse suivante :

<http://olloix.fr>

Ce site qui contient beaucoup plus d'informations que l'ancien, on y trouve, par exemple les comptes rendus du conseil municipal, le bulletin d'information de la commune et bien d'autres choses encore. Il est destiné à s'enrichir au fil du temps de nouvelles rubriques au gré des suggestions des habitants.

Les Olloisiens qui le souhaiteraient pourraient disposer sur ce site d'une boîte à lettre électronique avec une adresse du type :

Arthur.roy@olloix.fr

La vie des associations

Le club des trois puits

Le Club des trois Puits reprendra ses activités le jeudi 21 septembre 2006.



Les membres du club des trois puits le jeudi 13 avril 2006



Le carnaval des enfants

De janvier à août 2006, Olloisirs a organisé les activités suivantes :

Activités enfants :

- Après-midi Jeux d'hiver , mercredi 8 février
- Carnaval samedi 1 avril 2006 sur le thème de la mer + atelier décoration de la salle
- Gouter/Contes pour enfants avec Médiathèque CC Cheires,, mercredi 14 juin
- Rallye-jeux et photos à Grandchamp, samedi 24 juin.

Activités pour tous

- Gymnastique adultes : lundi et mercredi 20h-21h salle du préau
- randonnées adultes ou familles (19 mars, 22 avril)
- apéritif et pique-nique à Grandchamp, Samedi 24 juin soir

Organisation et mise en place d'une animation randonnée nocturne sur les sentiers à Olloix le 23 août 2006

Le mercredi 23 août a eu lieu à Olloix une balade nocturne sur le thème des personnages des légendes d'Auvergne organisée par l'office de tourisme et l'association Olloisirs. De nombreux bénévoles olloisiens y ont participé dans le rire et la bonne humeur

Contacts : **Colette Cadiou, tél. 04.73.39.02.17**

Et sur Internet , le blog d'Olloisirs : <http://olloisirs.blogspot.com/>

L'ancien temps à Olloix



**Raymond Crouzeix dans sa cuisine
en 1989**



Raymond Crouzeix devant sa maison en 1989

Raymond Crouzeix, né en 1911 mort en 1995, est le dernier habitant d'Olloix ayant vécu sans jamais avoir l'électricité. Il habitait en haut de la rue des trois Puys dans une petite maison qui fut, au XIXème siècle, la première maison d'Olloix à posséder un toit en tuile ; à cette époque toutes les maisons possédaient un toit de chaume. C'est l'oncle de Raymond Crouzeix, Joseph Crouzeix, dit « le capucin », qui a légué à l'évêché les bâtiments de la maîtrise qui sont devenu la Maison de la Monne.

